Le recrutement sur emploi permanent

cdg 63
Centre de Gestion
de la Fonction Publique
Territoriale du Puy-de-Dôme

1.

ÉVALUATION DU BESOIN

Existe-t-il un emploi correspondant ?

NON

DÉLIBÉRATION CRÉANT L'EMPLOI

COMPÉTENCE ORGANE DÉLIBÉRANT

OUI

2.

www.emploi-territorial.fr

emploi-territorial.fr

DÉCLARATION DE CRÉATION OU DE VACANCE + OFFRE

PUBLICITÉ
=
AU - 1 MOIS

Accusé de réception + vérification de recevabilité de chaque candidature

3.*

ANALYSE DES CANDIDATURES

au regard notamment de la formation suivie et de l'expérience professionnelle

* *Si aucune candidature retenue aux étapes 3 et 5 = possibilité de relancer la procédure de recrutement*

4.

Convocation du ou des candidat·e·s préselectionné·e·s

ENTRETIEN·S

Rédaction d'un **compte rendu** suite à chaque entretien

5.*

DÉCISION DE RECRUTEMENT

COMPÉTENCE AUTORITÉ TERRITORIALE

6.

INFORMATION AUX CANDIDAT·E·S NON RETENU·E·S

FORMALITÉS RECRUTEMENT

7.

ACCUEIL INTÉGRATION

À CONSULTER

Rubrique «Modèles disponibles» de la cartographie RH